

# L'ASSAINISSEMENT A UN COUT

La Loi sur l'eau n° 92-3 du 03 janvier 1992 impose à tous les usagers de l'eau de disposer d'un système d'assainissement, pour leur habitation. La Préfecture de la Meuse a, par Arrêté du 28 novembre 2003, précisé les délais de réalisation pour les Communes d'Ancemont, de Dieue et de Sommedieue, d'un système d'assainissement collectif.

Extrêmement vigilant quant à la maîtrise des coûts, le Syndicat fait des efforts consistant à réduire la dépense, notamment grâce à l'octroi de subventions de l'Agence Rhin-Meuse et du Conseil Général liées au respect des objectifs fixés par l'Etat :

- les quantités des eaux usées traitées : maximum d'habitations raccordées,
- la qualité des eaux usées traitées : pas de rejet d'eau de pluie ou d'eau claire... dans le réseau et,
- les délais de réalisation.

**Vous l'avez bien compris**, le montant de la redevance assainissement dépend en partie de chacun d'entre nous ; plus le nombre de raccordés sera élevé, mieux l'évolution du coût de la redevance sera maîtrisée.

Les premiers usagers raccordables avaient 2 ans pour effectuer les travaux de raccordement. Certains n'ont toujours pas effectué ceux-ci ou n'ont pas informé le Syndicat de leur réalisation.

Il sera demandé aux retardataires d'informer le Syndicat des motifs quant à la non réalisation de ces travaux. Ces usagers risquent de voir le montant de leur redevance doublé (article L 1331-8 du Code de la Santé Publique).

Le Syndicat d'Assainissement reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

## LES DECHETS ENCOMBRANTS

Il était devenu trop coûteux de maintenir la collecte trimestrielle des encombrants, des gros objets. Maintenant, pour vous en débarrasser, vous avez 2 solutions :

- les emmener à la déchetterie de la Grimoirie (gérée par la Communauté de Communes depuis le 1 décembre, en association avec les communautés de Verdun, Charny et Souilly),
- téléphoner à la Communauté de Communes pour que notre « ambassadrice du tri » vienne vous voir et trouve une solution (recyclage, enlèvement par nos soins, etc).

## TRI SELECTIF DES DECHETS

La caractérisation, qui se déroule au centre de tri de Chaumont (Haute Marne) est l'occasion d'évaluer la qualité de notre tri. Lors de la caractérisation de mai, nous avons retrouvé des emballages non conformes mélangés au tri.

Exemples d'erreurs rencontrées :

- \*Dans le conteneur jaune (plastique, métal, briques alimentaires), ne pas jeter de barquettes de fleurs en plastique, de sacs plastiques, de films plastiques (suremballage de bouteilles...), de polystyrène...
- \*Dans le conteneur bleu (papier, carton), ne pas jeter de films plastiques (emballages de magazines...), de briques alimentaires (elles vont dans le conteneur jaune), de polystyrène...

Merci de vos efforts et de votre vigilance.

## LES HORAIRES D'OUVERTURE D'ETE DE LA DECHETTERIE DE LA GRIMOIRIE (du 1 avril au 31 novembre)

Du lundi au vendredi : de 13 h 30 à 19 h 00  
 Samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 00  
 Dimanche : de 9 h 00 à 12 h 30

Édité et imprimé par nos soins :  
Directeur de la publication :  
le président, Guy NAVEL

Communauté de Communes du Val de Meuse  
 et de la Vallée de la Dieue  
 Rue Capitaine Marlin  
 55320 DIEUE sur MEUSE  
 Tél. répondeur : 03.29.87.60.75  
 Fax : 03.29.88.27.86  
 valdemeuse-dieue@wanadoo.fr  
 N° ISSN : 1768-6423  
 Dépôt légal : Juillet 2008

# ACCUEIL DE LOISIRS ETE 2008

La Communauté de communes organise des accueils de loisirs pendant l'été 2008.

### Dates

*Du 7 juillet au 1er août 2008*

Les sites sur la communauté de communes

- La Maison de l'enfance à DUGNY
- Au centre social et culturel à SOMMEDIUE
- A la salle communale à GENICOURT
- A l'école maternelle à DIEUE

*Du 4 au 29 août 2008*

1 seul site : le centre social à DUGNY

### Pour qui ?

Les accueils de loisirs s'adressent aux enfants de 4 à 13 ans inclus (nés en 1995 et après).

### Les horaires :

Tous les après-midi de 13h30 à 17h30.

En fonction des projets de chaque centre, l'accueil pourra se faire à la journée lors d'activités exceptionnelles.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer auprès des accueils périscolaires, de la Maison de l'enfance, des mairies ou au siège de la Communauté de Communes.

### Tarifs

| Tarif pour 1 semaine  | Allocataires CAF | Allocataires MSA |
|---|------------------|------------------|
| Résidents de la Communauté de Communes ou enfants scolarisés dans la Communauté de Communes, résidents des communes de Landrecourt-Lempire, Ranzières et Troyon | 21 euros         | 35 euros         |
| Autres  | 42 euros         | 56 euros         |

Toute semaine réservée est due, sauf maladie (il est impératif de présenter un certificat médical).

### Pour tous renseignements contactez en priorité :

**Maison de l'enfance** place de la République

55100 DUGNY 03.29.87.64.08

ou

**Communauté de communes du Val de Meuse**

**et de la Vallée de la Dieue**

Rue du Capitaine Marlin 55320 DIEUE

03.29.87.60.75

## ANIM'ETE

De nombreuses activités en demi-journées ou en journées complètes.

Le centre accueille les enfants âgés entre 12 et 18 ans des deux Communautés de Communes (Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue, Meuse Voie Sacrée).

Ouverture : du 07 au 31/07/08.

Pour l'inscription et pour plus d'informations, merci de vous adresser à la :

**Communauté de Communes**  
**Meuse Voie Sacrée,**  
**1 rte Senoncourt**  
**55320 ANCEMONT**  
**Tél : 03 29 85 73 90**

## FLEURISSEMENT

Près de 70 habitants ont été récompensés par l'Office de Tourisme et la Communauté de Communes du Val de Meuse, pour leurs efforts et leurs réussites en fleurissement de leurs habitations en 2007.

Cette année encore, un jury passera pour décerner de telles récompenses pour le fleurissement 2008, marque d'accueil pour nos visiteurs et nos touristes, mais aussi marque de qualité de vie pour nos habitants.

Alors n'hésitez pas à vous lancer !

Vous pouvez obtenir des conseils auprès de l'Office de Tourisme si vous le souhaitez.

Vous pouvez aussi être membre du jury : les volontaires sont les bienvenus...

Bon courage.

**L'ESPACE CULTUREL MULTIMEDIA «CYBER ESPACE»  
DE LA MEDIATHEQUE « AU JARDIN DES LIVRES »  
A DIEUE SUR MEUSE**

*\*Horaires des consultations  
de l'espace multimédia*

|          | MATIN      | APRES-MIDI  |
|----------|------------|-------------|
| LUNDI    | 8h30-12h00 | 14h00-18h00 |
| MARDI    | 8h30-12h00 | 14h00-18h00 |
| MERCREDI | 8h30-12h00 | 16h30-18h00 |
| JEUDI    | 8h30-12h00 | 14h00-18h00 |
| SAMEDI   | 9h00-12h00 |             |

*\*Mise à disposition du public (collégiens, lycéens, étudiants, adultes...):*

- 5 ordinateurs connectés à Internet,
- une imprimante,
- un scanner.

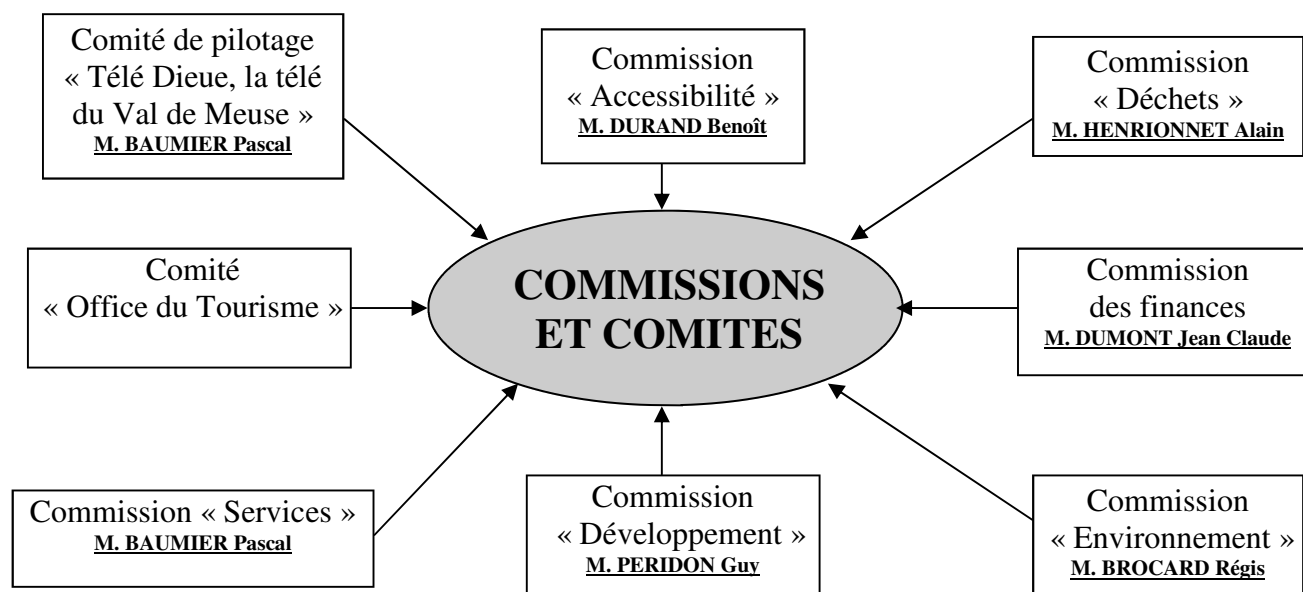
*\*Formations informatiques  
(apprentissage de l'outil informatique,  
traitement de texte WORLD,  
tableur EXCEL,  
INTERNET)*

**Tout usager a droit à une prestation minimale gratuite qui comprend :**

- une prise en main de 2 heures,
- 2 heures de libre service assisté,
  - accès à Internet pour le téléchargement de formulaires administratifs et pour effectuer des démarches administratives (télé procédures) ou pour des recherches d'emploi,
- l'information et l'accès au fonds documentaire du Cyber Espace.

| Abonnement   | Consultation sans abonnement  | Impression pour tous                          |
|--|---|---|
| - 20 euros / an pour adultes   | - 2 euros/heure /adulte pour un usage Internet  | - 0.20 euro pour une page A4 en couleur       |
| - gratuit pour les scolaires, étudiants et demandeurs d'emploi (sur justificatifs) | - 1.20 euro/heure /adulte pour un usage bureautique sans consultation d'Internet      | - 0.05 euro pour une page A4 en noir et blanc |
|  | - gratuit pour les scolaires, étudiants et les demandeurs d'emploi (sur justificatif) |   |

**COMMISSIONS CREEES AU SEIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**



**PROJET DE JUMELAGE AVEC LA HOLLANDE**

La communauté de communes a été sollicitée – avec d'autres – pour s'engager dans une opération de jumelage avec une commune hollandaise de la région de Maastricht, au sud de ce pays, tout près de Liège.

Notre communauté a répondu positivement à la demande de la commune de VOERENDAAL, et depuis septembre 2006, des contacts se sont noués.

Cette demande provient d'élus néerlandais.

Des échanges concrets se préparent, après deux rencontres « exploratoires », une ici, une aux Pays Bas :

- le collège d'Ancemont souhaite des échanges avec sa chorale,
- l'association Traditions Meusiennes devrait accueillir des Néerlandais lors de la prochaine Fête du Four, en septembre prochain
- la Chorale du Val de Meuse envisage d'inviter trois chœurs, au printemps prochain avec des concerts offerts au public
- le collège Sainte Anne a déjà établi des liens avec un collège néerlandais pour des actions communes dès l'an prochain,
- l'Office de la Culture et des Loisirs de Dieue est prêt à organiser une randonnée cyclo là-bas.
- etc

Située à 260 km d'ici, la commune de VOERENDAAL, territoire assez rural, regroupe 5 villes et villages comptant en tout 13 000 habitants.

Elle dispose de :

- quelques équipements touristiques et d'animation : un jardin botanique, un zoo, une piste de ski artificielle de 400 m de long,....
- 200 associations rassemblant 6000 membres. 3 harmonies, 2 fanfares, 6 chorales, une association d'archers datant de 1544.

Si cela vous intéresse, si vous êtes disposés – par exemple – à recevoir des Néerlandais chez vous, le temps d'un week-end, si vous avez des idées, des envies, vous pouvez prendre contact avec la communauté de communes ou l'Office de Tourisme. **TEL : 03 29 87 60 75**

**« Au fil des pages et des idées » : la bibliothèque municipale de Dugny.**

Sont proposés à la Bibliothèque, des livres à toucher, des livres jeux, des albums illustrés, des contes, des documentaires sur tous les sujets, des livres lus, des ouvrages de toutes tailles, etc...

✓ La dynamique des bibliothécaires ne faiblit pas puisqu'elles préparent dès maintenant l'organisation des ateliers des « Métiers du Loisir » avec l'ILCG de notre secteur qui se déroulera samedi 18 octobre 2008 à la salle des fêtes de Dugny. **Entrée gratuite.**

Isabelle, Nadège et Jeanine accueillent les bébés lecteurs accompagnés de leur maman, les adultes et personnes âgées qui recherchent plus particulièrement les livres en large vision ou livres enregistrés.

Les artistes passionnés de notre secteur dévoileront leur doigté en créant sous vos yeux. Invité d'honneur : **Henri-Patrick Stein.** La bibliothèque crée ainsi un véritable tremplin vers les ouvrages documentaires qui guideront les nouvelles passions nées des ateliers des métiers du Loisir.

En effet, l'espace lecture ILCG (instance Locale de Coordination Gérontologique : association oeuvrant pour les retraités) est intégré à la bibliothèque. Rappelons que le portage de livres à domicile est effectué par la déléguée Claudine Launoy que vous pouvez contacter au **03.29.87.76.60.**

*La bibliothèque se situe dans les locaux de la Maison des Associations et de la Culture (face à la vieille église)  
Les horaires d'ouverture : lundi et samedi de 14h à 17h.  
L'inscription et le prêt de livres sont gratuits.*

✓ La bibliothèque « Au Fil des Pages » envisage de travailler avec la commune de Belleray en proposant un large dépôt de documents. Faciliter l'accès à la culture est également un des objectifs de la responsabilité de la bibliothèque. Gageons que cette « envie » prenne vie.

Les bénévoles de la Bibliothèque reçoivent régulièrement le Bibliobus du Conseil Général et peuvent réserver certains ouvrages à la demande des lecteurs.

**Contact au 03.29.85.79.41.**